

CDAS du 15 juin 2017

Lors de ce comité départemental d'action sociale, le rapport d'activité de l'action sociale du Cher 2016 a été détaillée. Toutes administrations confondues, 1431 personnes ont bénéficié de son action contre 1473 en 2015. Ce chiffre quasi identique rappelle l'importance des correspondants sociaux et de leurs actions auprès de nos collègues.

Concernant les subventions liées à la restauration, la subvention interministérielle de 1,22€ sera attribuée aux agents dont l'indice est inférieur ou égale à 477 à compter du 1^{er} janvier 2018 et à 480 au 1^{er} janvier 2019, suivant en cela les modifications des grilles indiciaires, de dont **FO DGFIP** ne peut qu'approuver.

Le montant du titre restaurant augmente de 3 % par rapport à 2015. Les titres restaurant sont attribués aux agents mais aussi aux auxiliaires, aux personnes travaillant dans le cadre du service civique

Dans le même temps, le montant alloué aux dépenses sur les crédits d'actions locales diminuent d'environ 600 €, ce que **FO DGFIP** ne peut que déplorer, les agents en faisant les frais.

Aucun nouveau médecin du travail n'est prévu dans le Cher. Les agents doivent continuer à se rendre sur Blois pour en bénéficier. Sachant que ce médecin doit aussi gérer les urgences des départements de l'Indre et Loire et de l'Indre qui n'ont plus de professionnel de santé, cette situation ne peut perdurer sans conséquence pour les agents.

La prochaine organisation de l'Arbre de Noël a été évoquée : un spectacle de cirque sera proposé aux enfants du personnel de la DDFIP, le dimanche 17 décembre 2017 après midi.

Les prochaines sorties en Touraine et à Saint Fargeau affichent « complet ». Fort de ce succès, une nouvelle sortie est à l'étude, au ZOO de Beauval pour le 1^{er} octobre prochain.

Les départs pour les colonies EPAF auront lieu en très grande majorité, au mois de juillet, et se tiendront au Patapain, à côté de l'échangeur, comme les fois précédentes.

Prochaine réunion du CDAS : le 5 octobre 2017.

WOODLAND Sandrine titulaire, COTTE Christelle suppléante, JANSONNIE Franck expert

Pensez à consulter notre site local <http://www.fo-dgfip-sd.fr/018/>